

BANQUE NATIONALE DU CANADA
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES
LE 29 FÉVRIER 2008

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE

conformément à l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*

Les détenteurs d'actions ordinaires ont voté à l'égard des questions suivantes à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») tenue le 29 février 2008. Chacune des questions est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires (l'« Assemblée ») et dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datées du 11 janvier 2008 et postées aux détenteurs d'actions ordinaires. Le vote à l'égard de chacune des questions s'est déroulé dans le cadre d'un scrutin secret.

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LA BANQUE :

Les pourcentages indiqués dans les rubriques 1 et 2 sont exprimés en pourcentage du nombre total de droits de vote exercés et d'abstentions de vote.

1. Élection des administrateurs

Chacun des candidats énumérés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction a été élu administrateur de la Banque.

Tous les administrateurs ont reçu au moins 91,32 % de votes **EN FAVEUR** de leur élection.

Candidat	EN FAVEUR	% EN FAVEUR	ABSTENTION	% ABTSENTION
Lawrence S. Bloomberg	69 590 585	91,35 %	5 588 335	8,65 %
Pierre Bourgie	69 623 145	91,39 %	6 555 594	8,61 %
André Caillé	71 066 835	93,29 %	5 112 289	6,71 %
Gérard Coulombe	69 564 116	91,32 %	6 615 006	8,68 %
Bernard Cyr	71 100 929	93,33 %	5 078 195	6,67 %
Shirley A. Dawe	71 082 121	93,31 %	5 097 003	6,69 %
Nicole Diamond-Gélinas	71 123 483	93,36 %	5 055 643	6,64 %
Jean Douville	71 061 054	93,28 %	5 118 070	6,72 %
Marcel Dutil	70 990 008	93,19 %	5 188 553	6,81 %
Jean Gaulin	71 069 559	93,29 %	5 109 565	6,71 %
Paul Gobeil	70 900 280	93,07 %	5 278 844	6,93 %
Roseann Runte	71 084 300	93,33 %	5 078 543	6,67 %

Marc P. Tellier	70 972 991	93,17 %	5 206 133	6,83 %
Louis Vachon	71 053 876	93,27 %	5 125 246	6,73 %

2. Nomination du vérificateur

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. a été nommé vérificateur de la Banque.

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	ABSTENTION	% ABSTENTION
736 018 501	99,79 %	160 633	0,21 %

PROPOSITION PRÉSENTÉE PAR M. PHILLIP L. MACDONALD, ACTIONNAIRE DE LA BANQUE

3. Proposition d'actionnaire n° 1

« Il est proposé que la Banque, dans le cadre de toute offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, et dans tous les cas au moins une fois tous les trois ans, offre de racheter, directement des actionnaires, pour annulation postérieure, toutes actions détenues en « petits lots » (c.-à-d. des lots comprenant moins de cent actions). » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
989 302	1,30 %	75 183 846	98,70 %

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR M. LOWELL WEIR, ACTIONNAIRE DE LA BANQUE.

4. Proposition d'actionnaire n° 2

« Que la Banque réaffirme son engagement envers l'adoption de normes de régie d'entreprise de premier plan dans le secteur et son adhésion à ces normes. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
74 204 707	97,44 %	1 945 840	2,56 %

5. Proposition d'actionnaire n° 3

« Que la Banque améliore la compétence et la régie des comités du Conseil en adoptant un nombre d'années de service maximal durant lequel les administrateurs peuvent siéger comme membres d'un comité. Il est proposé qu'aucun administrateur ne puisse siéger à un comité donné du Conseil pendant plus de cinq (5) années consécutives et qu'aucun administrateur ne puisse siéger à un comité donné pendant plus de dix (10) années au total. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
1 221 038	1,60 %	74 953 610	98,40 %

6. Proposition d'actionnaire n° 4

« Que la Banque procède à un examen du rendement du chef de la direction et de celui de la vice-présidente exécutive, Finances, Risque et Trésorerie, compte tenu de la forte possibilité que la Banque subisse des pertes considérables découlant de son importante participation au fiasco du papier commercial non bancaire adossé à des actifs (« PCAA »). » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
5 924 895	7,78 %	70 242 760	92,22 %

7. Proposition d'actionnaire n° 5

« Que la Banque obtienne une indemnité de la part des actionnaires minoritaires de Gestion de portefeuille Natcan inc. (« Natcan ») pour leur part proportionnelle des pertes potentielles relatives au papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») non bancaire, soit pour une somme d'environ 2,0 milliards de dollars, acheté par la Banque des comptes de clients titulaires de fonds communs de placement de Placements Banque Nationale inc. et de Services Financiers Altamira ltée gérés par Natcan. Étant donné que les actionnaires minoritaires de Natcan sont aussi des hauts dirigeants de la Banque, aucune prime ou rémunération en actions ne devrait leur être accordée tant que la Banque n'aura pas été indemnisée en totalité. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
1 117 343	1,48 %	74 620 736	98,52%

8. Proposition d'actionnaire n° 6

« Que le président de l'assemblée annuelle des actionnaires soit un actionnaire choisi parmi les actionnaires ne faisant pas partie de la direction, inscrits et présents lors de l'assemblée. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
695 277	0,91 %	75 479 490	99,09 %

9. Proposition d'actionnaire n° 7

« Que le secrétaire de l'assemblée annuelle des actionnaires soit un actionnaire choisi parmi les actionnaires ne faisant pas partie de la direction, inscrits et présents lors de l'assemblée. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
705 768	0,93 %	75 479 528	99,07 %

10. Proposition d'actionnaire n° 8

« Que la direction de la Banque se conforme aux règlements de la TSX et des autres commissions de valeurs mobilières concernées et s'engage à ne pas fournir de documents supplémentaires non approuvés aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
1 212 548	1,59 %	74 962 404	98,41 %

11. Proposition d'actionnaire n° 9

« Que la Banque mandate un enquêteur indépendant pour mener une enquête formelle concernant l'acquisition de papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») non bancaire d'une valeur de 2,0 milliards de dollars sans avoir effectué la revue diligente annoncée par la Banque le 20 août 2007 et partiellement complétée le 24 août 2007. L'enquêteur présentera un rapport aux actionnaires de la Banque d'ici le 1^{er} juin 2008 et il abordera les questions suivantes :

- (a) Est-ce que le PCAA non bancaire a été détenu dans des comptes de fonds communs de placement de la Banque de Placements Banque Nationale inc. et de Services Financiers Altamira ltée achetés des sept canalisateurs fiduciaires gérés par Metcalf and Mansfield Capital Corporation, une filiale de Quanto Financial Corporation (« Quanto ») appartenant en partie à Financière Banque Nationale (« FBN »)?
- (b) Est-ce que la FBN a participé à la vente initiale ou obtenu une commission liée à cette vente de PCAA non bancaire aux comptes de fonds communs de placement.
- (c) Ces transactions ont-elles été examinées minutieusement par les gestionnaires de Gestion de portefeuille Natcan inc. (« Natcan »)? Les gestionnaires de Natcan ont-ils subi une influence extérieure quelconque de la part des cadres supérieurs de la Banque ou de FBN concernant l'achat de PCAA non bancaire de Quanto?
- (d) Pourquoi les gestionnaires de Natcan ont-ils acquis des positions si importantes à l'égard du PCAA non bancaire des clients de fonds communs de placements de la Banque Nationale et pourquoi les techniques de gestion des risques habituelles n'ont-elles pas été utilisées?
- (e) Quelles sont les pertes potentielles que peut subir la Banque relativement à l'acquisition du PCAA non bancaire? »

[Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
2 662 570	3,52 %	73 082 262	96,48 %

12. Proposition d'actionnaire n° 10

« Que la Banque amorce un examen des opérations de Financière Banque Nationale pour s'assurer que les services de courtage ont mis en place une saine gestion et des mécanismes de surveillance adéquats et efficaces pour mettre fin à l'hémorragie financière dont souffre Financière Banque Nationale en raison des sanctions disciplinaires continues qui lui sont imposées par les organismes canadiens de réglementation du commerce des valeurs mobilières. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
1 309 504	1,72 %	74 857 501	98,28 %

13. Proposition d'actionnaire n° 11

« Que la Banque procède à une révision de sa politique relative aux communiqués de presse pour s'assurer que la politique est conforme aux politiques de la Bourse de Toronto et des organismes canadiens de réglementation du commerce des valeurs mobilières. » [Traduction]

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
1 470 082	1,93 %	74 699 529	98,07 %

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LE MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES (MÉDAC), ACTIONNAIRE DE LA BANQUE.

14. Proposition d'actionnaire n° 12

« Il est proposé que la Banque Nationale du Canada encourage la pérennité de son actionariat en majorant de 10 % le dividende normalement versé aux actions qui sont détenues depuis plus de deux ans. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
589 362	0,77 %	75 583 582	99,23 %

15. Proposition d'actionnaire n° 13

« Il est proposé que le droit de vote des actionnaires soit obtenu après une période minimale d'une année de détention. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
540 412	0,71 %	75 636 328	99,29 %

16. Proposition des actionnaires n° 14

« Il est proposé que les règlements de la Banque Nationale du Canada prévoient, dans l'éventualité d'une fusion ou d'une acquisition, de verser à la caisse de retraite des employés un montant égal au double des primes et avantages compensatoires versés aux dirigeants et aux administrateurs. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
1 117 925	1,47 %	75 048 045	98,53 %

17. Proposition d'actionnaire n° 15

« Il est proposé qu'il y ait autant de femmes que d'hommes au sein du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada, trois ans à compter de l'adoption de la présente proposition. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
3 623 179	4,76 %	72 554 500	95,24 %

18. Proposition d'actionnaire n° 16

« Il est proposé que le rapport annuel et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction dévoile le ratio d'équité entre la rémunération globale du plus haut dirigeant salarié de la Banque Nationale du Canada, incluant le salaire annuel, primes, gratifications, versements en vertu de programmes de bonification à long terme et toutes autres formes de rémunération et celle de la rémunération moyenne des employés. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
3 418 720	4,49 %	72 749 152	95,51 %

19. Proposition d'actionnaire n° 17

« Il est proposé que la politique de rémunération des cinq plus hauts dirigeants de la Banque Nationale du Canada soit préalablement adoptée par les actionnaires, de même que les honoraires des membres du conseil d'administration. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
2 669 771	3,51 %	73 373 063	96,49 %

20. Proposition d'actionnaire n° 18

« Il est proposé que la Banque Nationale du Canada régisse l'exercice des options attribuées aux hauts dirigeants et administrateurs de nos sociétés en stipulant que de telles options ne peuvent être levées par les intéressés avant la fin de leur mandat. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
2 277 041	2,99 %	73 763 109	97,01%

21. Proposition d'actionnaire n° 19

« Compte tenu des vives inquiétudes exprimées par de nombreux observateurs et régulateurs quant aux effets des fonds dits « de couverture » (*hedge funds*) ainsi que des prêts hypothécaires à risque sur la stabilité du système financier, il est proposé que la Banque rende publique l'information sur sa participation, directe ou indirecte, dans ce type d'activités. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
6 869 188	9,03 %	69 175 501	90,97 %

22. Proposition d'actionnaire n° 20

« Il est proposé que la Banque Nationale du Canada amende ses statuts afin d'instaurer le mécanisme du vote cumulatif pour l'élection des membres du conseil d'administration. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
4 264 811	5,61 %	71 760 861	94,39 %